

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE LABASTIDETTE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310253600066

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MURET

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2017

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31253	COMMUNE DE LABASTIDETTE BUDGET COMMUNAL	BP 2017
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	39,35 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,90 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	48,36 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 341 842,47	1 150 432,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 191 410,47
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 341 842,47	1 341 842,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	425 081,00	715 405,80
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 128 925,80	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		554 006,80	715 405,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 895 849,27	2 057 248,27
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	279 600,00	0,00	287 700,00	287 700,00	287 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	449 400,00	0,00	447 700,00	447 700,00	447 700,00
014	Atténuations de produits	160 267,00	0,00	163 557,00	163 557,00	163 557,00
65	Autres charges de gestion courante	163 486,00	0,00	199 000,00	199 000,00	199 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 052 753,00	0,00	1 097 957,00	1 097 957,00	1 097 957,00
66	Charges financières	30 725,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	0,00	18 200,00	18 200,00	18 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	27 360,66	0,00	15 685,47	15 685,47	15 685,47
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 119 838,66	0,00	1 162 842,47	1 162 842,47	1 162 842,47
023	Virement à la section d'investissement (5)	325 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 273,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		337 273,00	0,00	179 000,00	179 000,00	179 000,00
TOTAL		1 457 111,66	0,00	1 341 842,47	1 341 842,47	1 341 842,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 341 842,47
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	42 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	56 539,00	0,00	59 700,00	59 700,00	59 700,00
73	Impôts et taxes	663 523,00	0,00	649 066,00	649 066,00	649 066,00
74	Dotations et participations	314 900,00	0,00	334 666,00	334 666,00	334 666,00
75	Autres produits de gestion courante	47 400,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 124 362,00	0,00	1 121 432,00	1 121 432,00	1 121 432,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 132 862,00	0,00	1 125 432,00	1 125 432,00	1 125 432,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL		1 147 862,00	0,00	1 150 432,00	1 150 432,00	1 150 432,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	191 410,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 341 842,47
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	154 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	54 500,00	0,00	61 300,00	61 300,00	61 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	771 600,00	0,00	190 500,00	190 500,00	190 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	829 100,00	0,00	303 800,00	303 800,00	303 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	54 200,00	0,00	65 211,00	65 211,00	65 211,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 213,00		31 070,00	31 070,00	31 070,00
	Total des dépenses financières	75 413,00	0,00	96 281,00	96 281,00	96 281,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	904 513,00	0,00	400 081,00	400 081,00	400 081,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
	TOTAL	919 513,00	0,00	425 081,00	425 081,00	425 081,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	128 925,80
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	554 006,80
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	205 801,00	0,00	86 581,00	86 581,00	86 581,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	310 801,00	0,00	96 581,00	96 581,00	96 581,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	91 087,00	0,00	149 000,00	149 000,00	149 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	125 619,26	0,00	290 324,80	290 324,80	290 324,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	216 706,26	0,00	439 824,80	439 824,80	439 824,80

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2017

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		527 507,26	0,00	536 405,80	536 405,80	536 405,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	325 000,00		165 000,00	165 000,00	165 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 273,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		337 273,00		179 000,00	179 000,00	179 000,00
TOTAL		864 780,26	0,00	715 405,80	715 405,80	715 405,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	715 405,80
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	154 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	287 700,00		287 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	447 700,00		447 700,00
014	Atténuations de produits	163 557,00		163 557,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	199 000,00		199 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	31 000,00	0,00	31 000,00
67	Charges exceptionnelles	18 200,00	0,00	18 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	14 000,00	14 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 685,47		15 685,47
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		165 000,00	165 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 162 842,47	179 000,00	1 341 842,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 341 842,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	65 211,00	0,00	65 211,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	2 000,00	0,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 300,00	25 000,00	86 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	190 500,00	0,00	190 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 070,00		31 070,00
Dépenses d'investissement – Total		400 081,00	25 000,00	425 081,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	128 925,80
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	554 006,80
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	59 700,00		59 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	649 066,00		649 066,00
74	Dotations et participations	334 666,00		334 666,00
75	Autres produits de gestion courante	48 000,00	0,00	48 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	4 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 125 432,00	25 000,00	1 150 432,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	191 410,47
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 341 842,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	149 000,00	0,00	149 000,00
13	Subventions d'investissement	86 581,00	0,00	86 581,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	500,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		14 000,00	14 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		165 000,00	165 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		246 081,00	179 000,00	425 081,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	290 324,80
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	715 405,80
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	279 600,00	287 700,00	287 700,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	72 000,00	60 000,00	60 000,00
60622	Carburants	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	31 000,00	32 000,00	32 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	12 000,00	12 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	0,00	5 000,00	5 000,00
6168	Autres primes d'assurance	9 500,00	4 600,00	4 600,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	1 800,00	1 800,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	600,00	600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transports collectifs	7 600,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 600,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 100,00	7 500,00	7 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	700,00	700,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	449 400,00	447 700,00	447 700,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	5 000,00	5 200,00	5 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 600,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	205 000,00	228 000,00	228 000,00
6413	Personnel non titulaire	83 000,00	56 000,00	56 000,00
64161	Emplois jeunes	17 600,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	18 000,00	18 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	60 000,00	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	56 000,00	57 000,00	57 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 000,00	11 000,00	11 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	300,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	800,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 400,00	2 600,00	2 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 300,00	1 100,00	1 100,00
014	Atténuations de produits	160 267,00	163 557,00	163 557,00
739211	Attributions de compensation	160 267,00	146 557,00	146 557,00
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	0,00	17 000,00	17 000,00

COMMUNE DE LABASTIDETTE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	163 486,00	199 000,00	199 000,00
6531	Indemnités	59 000,00	59 000,00	59 000,00
6532	Frais de mission	700,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 400,00	2 500,00	2 500,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	19 091,00	19 500,00	19 500,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	34 000,00	28 000,00	28 000,00
65548	Autres contributions	0,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	42 295,00	71 500,00	71 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 052 753,00	1 097 957,00	1 097 957,00
66	Charges financières (b)	30 725,00	31 000,00	31 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 725,00	31 000,00	31 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 000,00	18 200,00	18 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	9 000,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0,00	14 200,00	14 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	27 360,66	15 685,47	15 685,47
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 119 838,66	1 162 842,47	1 162 842,47
023	Virement à la section d'investissement	325 000,00	165 000,00	165 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	12 273,00	14 000,00	14 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	12 273,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		337 273,00	179 000,00	179 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		337 273,00	179 000,00	179 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 457 111,66	1 341 842,47	1 341 842,47

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
+		
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
=		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 341 842,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	42 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	42 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	56 539,00	59 700,00	59 700,00
7022	Coupes de bois	0,00	3 500,00	3 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	900,00	1 300,00	1 300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 800,00	3 800,00	3 800,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	400,00	400,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	34 169,00	35 000,00	35 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 670,00	2 700,00	2 700,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	15 000,00	13 000,00	13 000,00
73	Impôts et taxes	663 523,00	649 066,00	649 066,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	610 723,00	609 066,00	609 066,00
7336	Droits de place	2 800,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	50 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations et participations	314 900,00	334 666,00	334 666,00
7411	Dotation forfaitaire	181 229,00	180 000,00	180 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	31 771,00	32 000,00	32 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 290,00	20 000,00	20 000,00
7478	Participat° Autres organismes	6 000,00	16 000,00	16 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	60 000,00	65 000,00	65 000,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	142,00	44,00	44,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 112,00	2 793,00	2 793,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	12 356,00	18 829,00	18 829,00
75	Autres produits de gestion courante	47 400,00	48 000,00	48 000,00
752	Revenus des immeubles	32 000,00	40 000,00	40 000,00
758	Produits divers de gestion courante	15 400,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 124 362,00	1 121 432,00	1 121 432,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 500,00	4 000,00	4 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	6 000,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 132 862,00	1 125 432,00	1 125 432,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	15 000,00	25 000,00	25 000,00
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 147 862,00	1 150 432,00	1 150 432,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	191 410,47
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 341 842,47
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	50 000,00	50 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	54 500,00	61 300,00	61 300,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	35 000,00	35 000,00
21571	Matériel roulant	27 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 600,00	6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier	0,00	4 400,00	4 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 900,00	15 900,00	15 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	771 600,00	190 500,00	190 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	506 000,00	208 000,00	208 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	158 000,00	-19 800,00	-19 800,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	107 600,00	2 300,00	2 300,00
Total des dépenses d'équipement		829 100,00	303 800,00	303 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	54 200,00	65 211,00	65 211,00
1641	Emprunts en euros	54 200,00	65 211,00	65 211,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 213,00	31 070,00	31 070,00
Total des dépenses financières		75 413,00	96 281,00	96 281,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		904 513,00	400 081,00	400 081,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	15 000,00	25 000,00	25 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	15 000,00	25 000,00	25 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	5 000,00	5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	5 000,00	5 000,00
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	10 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		919 513,00	425 081,00	425 081,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	128 925,80
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	554 006,80
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	205 801,00	86 581,00	86 581,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	123 082,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	32 748,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 571,00	86 581,00	86 581,00
1341	D.E.T.R. non transférable	44 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	105 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 000,00	10 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		310 801,00	96 581,00	96 581,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	216 706,26	439 324,80	439 324,80
10222	FCTVA	31 087,00	39 000,00	39 000,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	110 000,00	110 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	125 619,26	290 324,80	290 324,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		216 706,26	439 824,80	439 824,80
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		527 507,26	536 405,80	536 405,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement	325 000,00	165 000,00	165 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	12 273,00	14 000,00	14 000,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	12 273,00	14 000,00	14 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		337 273,00	179 000,00	179 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		337 273,00	179 000,00	179 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		864 780,26	715 405,80	715 405,80

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	715 405,80
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le LE MAIRE (1),

A , le 01/01/2000

Le LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 06/04/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.